

# CRAFS

CADRE DE RÉFLEXION ET D'ACTION  
SUR LE FONCIER AU SÉNÉGAL

-----  
Siège : CNCR, Lotissement CICES Lot 58A Tél : (221) 33 827 74 53 Fax: 33 827 70  
88 Email : [cncr@cncr.org](mailto:cncr@cncr.org)

## TDR ATELIER NATIONAL DU CRAFS SUR LE FONCIER

Thème : La bonne gouvernance foncière, gage d'une souveraineté alimentaire du  
Sénégal»

*Du 27 au 28 Mai à Dakar, Hôtel Ndiambour*

*Sous la présidence du Secrétaire d'État aux Coopératives et à  
l'Encadrement paysan.*

Avec l'appui financier de :



## I. Introduction

Depuis plusieurs années, la question foncière occupe une place importante au Sénégal dans les débats relatifs aux politiques publiques, tant en zones urbaines que rurales. Pour faire face aux défis de la dégradation et de la raréfaction des ressources, à l'accès équitable à la terre pour tous, aux besoins croissants de l'urbanisation et à la demande alimentaire, il est nécessaire de créer les conditions d'une bonne gouvernance foncière. Pour cela, deux piliers sont nécessaires : (i) l'élaboration concertée et l'application effective de politiques et textes réglementaires adaptés aux enjeux fonciers ; (ii) l'amélioration des pratiques de gouvernance foncière aux différents niveaux (villages, communes, départements, Etat, etc.).

Tous les acteurs, y compris l'Etat, la société civile et les collectivités territoriales, reconnaissent aujourd'hui la nécessité de relancer la réforme foncière et de revoir entre autres la loi sur le domaine national de 1964, qui n'a jamais été réellement appliquée mais aussi présente des limites et est en déphasage aux réalités actuelles des aspirations des populations surtout rurales. Ces dernières ont été en effet très réticentes à accepter cette loi, qui les dépossédait de leurs droits coutumiers et les mesures d'accompagnement et d'encadrement de la mise en œuvre de la loi n'ont jamais été mises en place par l'Etat. Seulement, la majorité des terres rurales du Sénégal continuent donc d'être gérées principalement selon un système de gestion coutumier, bien que dans les zones à forte pression comme les zones irriguées, des outils aient été mis en œuvre afin de faciliter l'application de la loi sur le domaine national et de suivre les affectations foncières.

Pour avoir bien compris de tels enjeux et défis, notre pays a entamé une série de tentatives de réformes depuis les années 90. Mais ces tentatives de réformes n'ont jamais abouti. On peut citer les principaux processus suivants : i) 1996 : Plan d'action Foncier (PAF) qui s'orientait en faveur d'une privatisation des terres ; ii) 2004 : loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) qui propose une politique foncière qui repose sur les principes liés à la protection des droits d'exploitation des acteurs ruraux et des droits fonciers des communautés rurales ; la cessibilité encadrée de la terre pour permettre une mobilité foncière favorisant la création d'exploitations plus viables, iii) 2012 : mise en place d'une commission nationale de réforme foncière (CNRF) dont l'enjeu était de proposer un régime foncier capable de concilier développement économique, exploitation agricole familiale paysanne, équité dans la répartition des terres et participation politique des paysans. Toutefois, la CNRF a été dissoute en 2017 juste après la remise du document de politique foncière, au Chef de l'Etat, qui n'a pas fait l'objet de validation. Malgré une suspension de la réforme, le régime sortant n'avait jamais cessé de prendre des initiatives sur le foncier soit en révisant le décret d'application de la loi sur le domaine national (décret 72-1288), soit en mettant en œuvre de projets spécifiquement dédiés au foncier avec l'appui des partenaires techniques et financiers (PDIDAS, PROJET SEEN SUUF, PROCASEF, PROMOGEF etc).

A peine arrivé au pouvoir, le nouveau régime élu en 2024 manifeste grandement l'intérêt accordé au foncier en annonçant l'attribution de droits réels aux agriculteurs et en prenant des mesures de suspension notamment des travaux sur le littoral.

La société civile Sénégalaise réunie au sein du cadre de réflexion et d'action sur le foncier au Sénégal (CRAFS) a quant à lui toujours défendu sa position pour une réforme foncière inclusive qui prend en compte les préoccupations des paysans et des acteurs ruraux.

Un tel contexte nécessite de larges concertations entre les différentes catégories

d'acteurs autour du foncier (Etat, Collectivités territoriales, associations de producteurs et d'éleveurs, société civile, Universitaires, Partenaires techniques et financiers etc.) en vue de formuler des propositions qui peuvent permettre une gouvernance foncière apaisée et propice au développement économique et social du pays.

C'est ainsi que le Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal (CRAFS) compte organiser un forum national sur le foncier **du 27 au 28 Mai 2024 à Dakar, à l'Hôtel Ndiambour.**

Placé sous la présidence du Secrétaire d'État aux Coopératives et à l'Encadrement Paysan, cet atelier a comme thème central : « La bonne gouvernance foncière, gage d'une souveraineté alimentaire du Sénégal». Le choix de ce thème se justifie par les défis auxquels ce nouveau régime cherche des solutions durables.

## **II. Objectifs de l'atelier**

### **1. Objectif général de l'atelier :**

L'objet principal de ce forum est d'échanger sur les enjeux et les défis majeurs liés à la gouvernance du foncier, un levier essentiel de la souveraineté alimentaire.

### **2. Objectifs spécifiques :**

De façon spécifique il s'agira de :

- Etablir un diagnostic commun de la gouvernance foncière au Sénégal (aspects positifs, défis, points d'attention),
- Partager les positions et propositions du CRAFS pour une gouvernance foncière responsable, participative et inclusive,
- Recueillir l'avis des acteurs du foncier (communautés locales, victimes de dépossessions foncières, collectivités territoriales, PTF, services de l'Etat, etc.)
- Dégager des pistes de réflexion et formuler des recommandations pour une relance de la réforme foncière

## **III. Résultats attendus :**

- ✓ De bonnes pratiques et des défis en termes de gouvernance foncière responsable sont partagés en s'appuyant sur les dynamiques à l'œuvre dans différents territoires ;
- ✓ Les positions et la proposition de législation foncière du CRAFS sont connus par le grand public et surtout par les nouveaux décideurs ;
- ✓ Les avis des acteurs du foncier sont clairement exposés et des pistes de solutions sont formulées pour la relance du processus de réforme foncière ;
- ✓ Des recommandations sont formulées pour aboutir à la formulation d'une politique foncière garantissant une souveraineté alimentaire soutenue

## **IV. Méthodologie :**

Cet atelier de deux jours accueillera deux cent (200) participants constitués des différentes catégories d'acteurs. Une approche participative sera ainsi adoptée pour faciliter des échanges constructifs et fructueux.

Thématique centrale : « La bonne gouvernance foncière, gage d'une souveraineté alimentaire du Sénégal »

Différents temps forts marqueront le déroulement de cet atelier :

**Premier temps fort :**

**Panel 1 : Gouvernance inclusive et transparente du foncier rural, pilier essentiel de la souveraineté alimentaire.**

**Les axes de discussions et défis à relever pour ce thème :**

- Foncier pastoral: opportunités et limites du cadre juridique, la contribution des ressources pastorales dans l'atteinte de la souveraineté alimentaire
- Mécanismes et outils de gestion et gouvernance transparentes du foncier
- Approches de réduction des inégalités de genre dans le secteur du foncier et souveraineté alimentaire

Intervenants : Oumar Ba, maire Ndiop et président AMS ; Représentant UAEL ; ANFF, Marième SOW Enda PRONAT, Kandji, ancien sous-préfet, membre du Conseil des Volontaires Communautaires pour le développement au Sahel

**Panel 2 : Quelle politique et législation foncière pour une sécurisation des droits fonciers des exploitations agricoles familiales**

**Les axes de discussions et défis à relever pour ce thème**

- Tentatives de réforme foncière: état des lieux et perspectives
- Révisions du décret DECRET N°72-1288 DU 27 OCTOBRE 1972 relatif aux conditions d'affectation et de désaffectation des terres du domaine national : Limitation approbation sous-préfet en 2020 et reconnaissance droits collectifs en 2022 : Quels impacts ?
- Les problèmes de cohérence de la législation (codes)
- Le statut juridique des exploitations agricoles familiales
- La loi d'orientation agro sylvo pastorale : 20 ans après
- Les EAF, locomotive de la souveraineté alimentaire : comment?

**Intervenants** : Kader Fanta Ngom, Professeur Moustapha Ngaido, Professeur Abdou Wakhab Ndiaye, Professeur Sambou Ndiaye, Un leader paysan, Un maire

**Panel 3 : La problématique des conflits fonciers communautaires : état des lieux et solutions durables.**

## **Les axes de discussions et défis à relever pour ce thème**

- Cartographie des conflits fonciers dans les différentes zones éco géographiques du Sénégal
- Relever les causes structurelles et conjoncturelles des conflits fonciers
- Identifier et partager sur les mécanismes innovants de gestion des litiges et conflits fonciers
- La contribution du dispositif d'alerte et de veille du CRAFS dans la gestion des conflits fonciers communautaires
- Formuler des recommandations opérationnelles pour réduire voire éviter les conflits fonciers

**Intervenants** : Présentation du rapport CRAFS sur les conflits fonciers Waly Ndour, Agronome ; Modération Demba Kandji, Médiateur de la République et témoignages de deux collectifs de lutte

## **Panel 4 : investissements privés agricoles et valorisation du capital foncier : quel schéma pour un partenariat gagnant-gagnant ?**

### **Les axes de discussions et défis à relever**

- Les formes de partenariat entre les investisseurs privés et les communautés locales: état des lieux
- Contribution du secteur privé aux objectifs de souveraineté alimentaire ;
- Expériences réussies et d'échecs de collaboration entre le secteur privé et communautés locales
- Pistes de solutions pour lever les contraintes de partenariat gagnant entre communautés locales et investisseurs privés (nationaux et étrangers).

**Intervenants** : Docteur Moustapha Djitté, magistrat, Yves Lamine Ciss, maire de Mont Rolland, Docteur Aziz Sow Juriste, Club des investisseurs, APIX, Chambre de Commerce, Conseil National du patronat, Ousseynou Konate, AGROPOLE SUD

## **Une cérémonie de clôture qui sera marquée par la lecture d'un mémorandum sur le foncier**

### **V. Participants :**

Ce grand événement regroupera plus de 200 participants composés d'acteurs étatiques, parlementaires, HCCT, secteur privé, organisations de la société civile, projets, élus locaux, associations de producteurs (agriculteurs, éleveurs et pêcheurs), chercheurs, collectifs de défense venant de toutes les régions, plateformes régionales et départementales sur la gouvernance des ressources naturelles etc.

La liste des participants avec nombre alloué à chaque structure sera partagée en annexe de ces TDR.

#### VI. Personnes à contacter :

Personne 1

Nom : Serigne SEGNANE

E-mail : segnaneserigne22@gmail.com

Téléphone : 77 517 46 89

Personne 2 :

Nom : Thierno SALL

E-mail: thiernolaye@gmail.com

Tel : 77 374 52 65

#### VII. Agenda

Horaire	Activités	Responsables
<b>JOUR 1</b>		
08h30-09h00	Arrivée et Mise en place des participants	CRAFS
09h00 - 09h30	Mots d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétaire d'Etat</li> <li>- Représentant Collectivités Territoriales</li> <li>- Représentant Assemblée Nationale</li> <li>- Représentant CRAFS</li> </ul>	
09h30- 09h45	Présentation des TDR	Comité Technique CRAFS
09h45-10h15	<b>Séquence 1:</b> Conférence inaugurale sur le thème : La bonne gouvernance foncière, gage d'une souveraineté alimentaire du Sénégal »	Docteur Ibrahima HATHIE
10h15-10h45	<b>Séquence 2:</b> Une présentation du CRAFS : Position et propositions pour une meilleure gouvernance foncière au Sénégal;	Comité Technique CRAFS
<b>10h45-11h00</b>	<b>Pause-café</b>	
11h00-11h15	<b>Parole aux décideurs</b> : vision et orientations des nouvelles autorités sur le foncier Agricole rural	<b>Intervenants</b> : Secrétaire d'Etat aux Coopératives et à l'Encadrement paysan
11h15-11h45	Discussions	Participants
11h45-13h15	<b>Panel 1</b> : Gouvernance inclusive et transparente du foncier rural, pilier essentiel de la souveraineté alimentaire.	Intervenants : Oumar Ba, maire Ndiop et président AMS, Un représentant UAEL, Marième SOW Enda PRONAT, Kandji, ancien sous-préfet, membre du Conseil des

Horaire	Activités	Responsables
<b>JOUR 1</b>		
		Volontaires Communautaires pour le développement au Sahel  <b>Modérateur</b> : Mamadou Fall, IED
13h-15-14h00	Discussions sur le panel 1	
<b>14h00 - 15H00</b>	<b>Pause prière et déjeuner</b>	
15h00-15h45	<b>Panel 2</b> : Quelle politique et législation foncière pour une sécurisation des droits fonciers des exploitations agricoles familiales : Enjeux et Défis liés à l'attribution de droits réels pour les paysans	Intervenants : Kader Fanta Ngom, Professeur Moustapha Ngaido, Professeur Abdou Wakhab Ndiaye, Professeur Sambou Ndiaye, Un leader paysan, Un maire  <b>Modérateur</b> : El hadji Thierno CISSE
15h45-16h30	Discussions sur le panel 2	Participants
16h30-17h00	Synthèse des travaux et fin première journée	Facilitateur
<b>JOUR 2</b>		
08h30-09h00	Arrivée et Mise en place des participants	CRAFS
09h00-09h15	Rappel Jour 1	Facilitateur
09h15 -10h15	<b>Panel 3</b> : La problématique des conflits fonciers communautaires : état des lieux et parole aux collectifs des victimes d'accaparement des terres.	<b>Intervenants</b> : Waly Ndour, Agronome et Aliou Demba Kébé, Peace Nexus Témoignages de deux collectifs de lutte  <b>Modérateur</b> : Monsieur Demba Kandji, Médiateur de la République
-10h15-11h00	Discussions sur le Panel 3	Participants
<b>11h00-11h15</b>	<b>Pause-Café</b>	
11h15-11h45	<b>Panel 4</b> : investissements privés agricoles et valorisation du capital foncier : quel schéma pour un partenariat gagnant-gagnant ?	<b>Intervenants</b> : Docteur Moustapha Djitté, magistrat, Yves Lamine Ciss, maire de Mont Rolland, Docteur Aziz Sow Juriste, Club des investisseurs, APIX, Chambre de Commerce,

Horaire	Activités	Responsables
<b>JOUR 1</b>		
		Conseil National du patronat  <b>Modérateur</b> : Amadou Kanouté CICODEV
11h45-12h15	Discussions	Participants
12h15-13h15	Présentation des nouvelles dynamiques sur le foncier :  - Projet SEEN SUUF - PROCASEF - PROMOGEF	
13h15-13h45	Discussions	Participants
13h45-14h15	- Synthèse des travaux du forum - Lecture du mémorandum - Allocutions de clôture	CRAFS